

AISNE MAG

LE MAGAZINE DE NOTRE DÉPARTEMENT

HORS-SÉRIE

3 ANS D'ACTION POUR TOUS LES AXONAIS



PHOTO ÉDITO

LES 42 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DE L' AISNE

1. **Françoise Champenois** (Soissons-1) 2. **David Bobin** (Soissons-2) 3. **Freddy Grzeziczak** (Saint-Quentin-3) 4. **Delphine Molet** (Bohain-en-Vermandois) 5. **Pierre-Jean Verzelen** (Marle) 6. **Isabelle Létrillart** (Soissons-2) 7. **Isabelle Ittelet** (Marle) 8. **Coralie Venet** (Villeneuve-sur-Aisne) 9. **Jean-Pierre Locquet** (Saint-Quentin-1) 10. **Pascale Gruny** (Saint-Quentin-2) 11. **Nicolas Rébérot** (Vic-sur-Aisne) 12. **Marie-Françoise Bertrand** (Vervins) 13. **Stéphane Linier** (Ribemont) 14. **Sarah Batonnet** (Vic-sur-Aisne) 15. **Jocelyne Dogna** (Saint-Quentin-3) 16. **Véronique Lebeau** (Ribemont) 17. **Carole Deruy** (Fère-en-Tardenois) 18. **Patrice Lazaro** (Villers-Cotterêts) 19. **Roselyne Cail** (Guise) 20. **Jérôme Duverdier** (Hirson) 21. **Nicolas Fricoteaux** (Vervins – président du Conseil départemental) 22. **Pascal Tordeux** (Soissons-1) 23. **François Rampelberg** (Fère-en-Tardenois) 24. **Colette Blériot** (Saint-Quentin-1) 25. **Yann Rojo** (Bohain-en-Vermandois) 26. **Annie Tujek** (Laon-1) 27. **Hugues Cochet** (Guise) 28. **Mario Lirussi** (Chauny) 29. **Sébastien Eugène** (Château-Thierry) 30. **Mathieu Fraise** (Laon 1) 31. **Michèle Fuselier** (Château-Thierry) 32. **Caroline Varlet-Chénot** (Tergnier) 33. **Paul Mougnot** (Villeneuve-sur-Aisne) 34. **Mélanie Nicolas** (Hirson) 35. **Dominique Duclos** (Essômes-sur-Marne) 36. **Thomas Dudebout** (Saint-Quentin-2) 37. **Fabienne Marchionni** (Chauny) 38. **Jeanne Roussel** (Villers-Cotterêts) 39. **Anne Maricot** (Essômes-sur-Marne) 40. **Aurélien Gall** (Tergnier) 41. **Brigitte Fournié-Turquin** (Laon-2) 42. **Thierry Delerot** (Laon-2)

SOMMAIRE

4-7 LE DÉPARTEMENT : DES MISSIONS ESSENTIELLES

- 4 3 questions au président Nicolas Fricoteaux
- 6 Les compétences et les agents du Département

8-13 SOLIDARITÉS HUMAINES ET ACTION SOCIALE

- 8 Insertion et retour à l'emploi, famille et protection de l'enfance
- 10 Autonomie et handicap
- 12 Habitat et stratégie logement

14-19 ÉDUCATION, CULTURE ET SPORT

- 14 Collèges, citoyenneté et mémoire
- 16 Action culturelle et patrimoine
- 18 Sport et terre de jeux

20-28 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ATTRACTIVITÉ

- 20 Attractivité et tourisme
- 22 Transition écologique et développement durable
- 24 Solidarité territoriale
- 26 Transition et stratégie numérique
- 28 Équipements départementaux et infrastructures

30-31 EXPRESSION



TOUS UNIS POUR L' AISNE

En ce début d'année 2025, nous vous présentons **tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite.**

Néanmoins, **l'inquiétude prévaut** car, sans un soutien adapté de l'État, la situation budgétaire des Départements restera critique.

Le mode actuel de financement des Conseils départementaux ne permet plus de leur donner une capacité suffisante à agir, **notamment sur leurs compétences partagées**, en direction du monde de la culture, du sport, ou encore en soutien aux communes et intercommunalités dans leurs projets d'aménagement du territoire et de modernisation des infrastructures.

L'incertitude budgétaire menace notre capacité à être au rendez-vous de **nos compétences propres, transférées par l'État**, en matière de **solidarités humaines** : la protection de l'enfance, l'accompagnement des personnes en situation de handicap, des séniors en perte d'autonomie, des personnes en difficulté, la gestion du RSA, l'insertion et le retour à l'emploi...

Toutes les politiques menées depuis 3 ans et demi par notre collectivité, exposées dans ce numéro spécial, sont

aujourd'hui menacées. Entretien et travaux dans les collèges, actions d'insertion et de retour à l'emploi, soutien pour les publics en difficulté... l'action du Conseil départemental a **une incidence sur le quotidien de tous les Axonais**. Sans réforme du mode de financement des Départements et, dès 2025, sans un soutien financier de l'État, les conséquences auront un impact direct sur **notre cadre de vie et sur les services apportés à la population.**

Collectivement, les élus du Conseil départemental de l'Aisne continueront donc à **faire entendre la voix des territoires ruraux aux plus hauts sommets de l'État**. Le Département, échelon de la solidarité, échelon de la proximité, doit **retrouver des marges de manœuvre** pour être au rendez-vous des besoins des habitants et de nos partenaires.

En tant que conseillers départementaux de l'Aisne, notre seul souhait pour 2025 est donc de **pouvoir conserver pour l'avenir notre capacité à agir, au quotidien, pour tous les Axonais**. Unis et déterminés, nous nous battons pour que votre Département puisse continuer de faire vivre toutes les solidarités et investir pour votre avenir.

QUEL AVENIR POUR LE DÉPARTEMENT ?



Échelon de la proximité et de la solidarité, le Département porte des politiques essentielles pour le territoire et les Axonais. Soutenu par la grande majorité des conseillers départementaux, Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental, se bat depuis de nombreuses années pour retrouver des marges de manœuvre budgétaires et maintenir la capacité de l'Aisne à agir. 2025 sera une année décisive pour l'avenir de la collectivité et pour l'ensemble des Départements de France.

3 QUESTIONS AU PRÉSIDENT

AISNE'mag : Pouvez-vous nous expliquer les raisons des difficultés rencontrées par les Départements de France ?

01

Depuis 2015, j'alerte les Gouvernements successifs sur les difficultés budgétaires des Départements qui sont asphyxiés par « **l'effet ciseaux** », à savoir la hausse des dépenses sociales et la baisse simultanée des recettes. Gestion du RSA, protection de l'enfance, soutien aux aînés et personnes en situation de handicap, **ces compétences nous ont été transférées par l'État, sans une juste compensation financière**. En 2023, le différentiel entre le coût des allocations individuelles de solidarité et les compensations de l'État se monte à **94 M€** pour l'Aisne. C'est un gros déséquilibre pour un territoire marqué par le chômage et les difficultés sociales.

“

Sans une réforme du financement des Départements, nous serons dans l'incapacité de continuer d'agir pour vous. En 2025, nous nous battons pour que notre Département puisse continuer de faire vivre toutes les solidarités et investir pour votre avenir.

”

Nicolas Fricoteaux,
président du Conseil départemental de l'Aisne

Depuis 2014, nous cumulons une perte de 205 M€ de dotations de l'État. De plus, l'Aisne fait partie des Départements qui touchent peu de DMTO (droits sur les ventes immobilières). Tous ces facteurs mis bout à bout pèsent lourdement sur les finances de notre collectivité.

En 2018, avec quelques collègues, je suis parvenu à faire accepter un rééquilibrage des ressources, entre Départements plus aisés et ceux les plus en difficultés, grâce à une péréquation sur ces "frais de notaire" (DMTO), c'est-à-dire un meilleur partage d'une partie de ces ressources. Pour autant c'est insuffisant et il est donc nécessaire de **réformer au plus vite le mode de financement des Départements**. Si rien ne bouge avant 2 ans, 80 % d'entre eux seront dans le rouge. D'ailleurs, certains ont déjà commencé à réduire leurs aides aux communes, mis en œuvre des coupes budgétaires ou ont supprimé des emplois. Il faut qu'une réforme structurelle aboutisse, avec l'ensemble des départements de France, rapidement. **Nous sommes mobilisés afin d'être entendus.**

Comment envisagez-vous la construction du budget 2025 dans ces conditions ?

Dans le dialogue et la concertation. En 2025, **le Département n'aura plus les capacités de poursuivre ses partenariats avec un grand nombre d'acteurs**. C'est pourquoi, cet automne, nous sommes allés à leur rencontre pour expliquer la situation et les alerter au plus tôt, **pour ne pas les mettre en difficulté**. Nos partenaires ont ainsi la possibilité de s'organiser, en différant des investissements, en sollicitant d'autres financeurs, comme l'État ou la Région... Nous avons été entendus par nombre d'élus, présidents de fédérations, d'associations et clubs qui comprennent nos difficultés.

En octobre, **l'assemblée départementale a voté un certain nombre d'arbitrages**, en responsabilité et en toute



Réunion de territoire à Château-Thierry.

transparence. **Le Département doit se recentrer sur ses compétences propres**. Nous allons donc **suspendre les dispositifs** sur lesquels d'autres échelons doivent prendre le relais, comme les séjours éducatifs des élèves du primaire, qui relèvent du bloc communal ; ou les bourses aux étudiants, relevant de la compétence de l'État.

A l'inverse, **partout où notre action demeure indispensable nous maintiendrons les moyens nécessaires**. C'est le cas pour le dispositif de solidarité territoriale Aisne Partenariat Voirie (APV) destiné à subventionner les travaux sur réseaux routiers portés par les communes et intercommunalités. Aucun dispositif de ce type n'est financé par l'État ou la Région, il ne faut pas qu'il disparaisse, nous allons donc le maintenir.

En quoi ces difficultés peuvent impacter les Axonais ?

Notre action a une incidence directe sur le cadre de vie de tout un chacun. Si demain l'échelon départemental était remis en cause, **ce serait le quotidien des Axonais qui serait sacrifié**.

Au fil des pages de ce magazine, chacun peut mesurer le chemin parcouru depuis 3 ans et demi. Autant de politiques qui pourraient être menacées si rien n'évolue. Depuis juin 2020, le Conseil départemental a par exemple contribué à finaliser **le déploiement de la fibre** sur le territoire (22 M€) ; à financer **des chantiers de grande ampleur**, comme la reconstruction du collège de **Condé-en-Brie** (12 M€) ou la restauration du Pont de Vaux à **Laon** (2,6 M€ sur un coût de 4 M€).

Nous sommes évidemment **au rendez-vous des solidarités**, et le serons encore, pour accompagner les seniors et les personnes en situation de handicap ; les Axonais en difficultés sociales ou à la recherche d'un emploi ; pour le maintien dans un logement ; pour l'accès aux outils numériques indispensables au quotidien.

Mais demain aurons-nous encore les capacités de mobiliser 7 M€ pour la voirie des communes et intercommunalités ? Pourrons-nous continuer à financer les politiques relevant de compétences partagées, **dans le sport et la culture ?** Je ne suis pas en mesure pour l'instant d'apporter des réponses au regard de la crise politique que la France traverse, mais **nous continuons à nous battre pour faire entendre la voix des territoires ruraux. C'est vital !**

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT

Le Département exerce des compétences déléguées par l'État qui concernent le quotidien des Axonais. Protection de l'enfance, insertion, handicap, collèges, voirie ; les agents du Conseil départemental assurent des missions essentielles de service public.

LES COMPÉTENCES DÉPARTEMENTALES

Solidarités
humaines



ENFANCE



PERSONNES ÂGÉES



HANDICAP



**RSA ET RETOUR
À L'EMPLOI**

Aménagement
du territoire
et transports



VOIRIE



FINANCEMENT DU SDIS

(Service Départemental
d'Incendie et de Secours)



**TRANSPORT DES ÉLÈVES
EN SITUATION
DE HANDICAP**

Éducation



**GESTION
DES COLLÈGES**

(construction, entretien,
équipement)



**GESTION
DES PERSONNELS
DE COLLÈGES**

(entretien, restauration,
accueil...)

LES COMPÉTENCES PARTAGÉES



**PROTECTION
DU PATRIMOINE**



CULTURE



SPORT



TOURISME



**ÉDUCATION
POPULAIRE**

DES AGENTS AU SERVICE DE TOUS



ZOOM SUR

Pour postuler
Les offres d'emploi
sont désormais en ligne
sur www.aisne.com.

N'hésitez pas à les consulter.



Voirie, action sociale, éducation, action culturelle, archéologie... le Département de l'Aisne assure de nombreuses **missions de service public** sur l'ensemble du territoire axonais nécessitant **le savoir-faire de plus de 2 100 agents* représentant 120 métiers** (assistants sociaux, éducateurs, juristes, agents d'exploitation des routes, archivistes, agents de restauration des collèges, techniciens informatique...).

Mieux insérer

Pour accompagner les Axonais dans leur retour à l'emploi, des moyens humains ont été déployés en partenariat avec l'État. Accompagnement renforcé et expérimentation du RSA rénové s'appuient sur le renforcement des équipes existantes, par l'embauche de Référents de Parcours Professionnels.

13 Référents de Parcours Professionnels en 2024

Des métiers sous tension

Comme de nombreux territoires, le Département de l'Aisne est à la recherche de **médecins**, pour ses services de santé PMI (Protection Maternelle et Infantile), de **techniciens de laboratoire** ou encore d'**archéologues**. Campagnes ciblées et participations à des salons professionnels sont mises en œuvre par la direction des Ressources Humaines.

Campagnes de recrutement

Depuis 3 ans, le Département lance régulièrement des appels à candidatures pour recruter des **assistants familiaux** (chargés de l'accueil des enfants placés), des **accueillants familiaux** (chargés de l'accueil de séniors ou de personnes en situation de handicap), ou

“ *Le Département se concentre sur ses compétences obligatoires, mais demeure présent partout où son action est indispensable. L'accompagnement des plus fragiles étant une priorité, des moyens humains sont déployés pour l'insertion dans le cadre de l'expérimentation du RSA rénové, et pour le recrutement d'assistants familiaux. Ce sont des missions essentielles exercées par nos agents au quotidien, partout sur le territoire, pour un service public de qualité.* ”

Jeanne Roussel,
vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne,
Administration générale et budget



ET EN 2025 ?

encore des **assistants sociaux** (chargés d'accompagner les publics dans les Unités Territoriales d'Action Sociale).

700 assistants familiaux
848 agents à la Direction Générale des Affaires Sociales

Nouveaux métiers, nouveaux besoins : en vue de garantir un service public de qualité sur l'ensemble du territoire, le Conseil départemental de l'Aisne devra **mettre en adéquation les moyens humains et les missions exercées au quotidien.**

* hors assistants familiaux



Insertion, retour à l'emploi, aide à la famille, protection de l'enfance ; le Conseil départemental, chef de file des solidarités humaines, mène une politique engagée et ambitieuse pour les Axonais.

INSERTION ET RETOUR À L'EMPLOI



110 M€
dépenses RSA/an
stable depuis
4 ans

- 1 500
allocataires du
RSA en 3 ans

Le Département déploie des moyens humains et matériels pour favoriser le retour à l'emploi de celles et ceux qui en sont éloignés. Il garantit le « **juste droit** » au RSA (accès aux droits et accompagnement des bénéficiaires) et met en œuvre les sanctions administratives, comme les suspensions, en cas de non-respect des devoirs ou de fraude.

949 suspensions administratives en 2024
3 630 sanctions prononcées en 2024

Expérimentation accompagnement renforcé

Le Département de l'Aisne expérimente le **RSA rénové** avec l'objectif de 15 heures d'activité obligatoires sur le Laonnois depuis 2023 et la Thiérache depuis 2024.

3 555 allocataires suivis
1 176 retours à l'emploi

Plateforme Aisne-actifs.com

Déployé par le Département en 2021, cet outil **met en relation allocataires du RSA et entreprises à proximité**.

10 000 candidats inscrits
601 recruteurs inscrits
599 retours à l'emploi accompagnés par les équipes du Département jusqu'à la fin de la période d'essai
49 permanences du bus Aisne Actifs

Aides aux employeurs

Le Département s'engage aux côtés de l'État dans les politiques de l'emploi des **contrats aidés** dans un but d'insertion durable des bénéficiaires du RSA.

195 entreprises bénéficiaires en moyenne chaque année
389 CIE (Contrats Initiative Emploi)
716 PEC-CAE (Parcours Emploi Compétences - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) depuis 2021

Chantiers d'insertion

8,9 M€ depuis 2021
69 chantiers soutenus (portés par 37 structures)
1 390 sorties positives

Clauses sociales

Une équipe de professionnels du Département est dédiée à la mise en œuvre des clauses sociales. Dans le cadre des marchés publics, elle accompagne les entreprises dans la gestion de volumes d'heures de travail réservées aux publics en insertion.

170 350 heures réalisées depuis 2021
141 allocataires du RSA
73 % de retours à l'emploi durable



FAMILLE ET PROTECTION DE L'ENFANCE



Protection de l'enfance

Protéger l'enfance et accompagner les parents est une **compétence majeure du Département**. Les agents recueillent et évaluent les informations préoccupantes concernant les enfants en danger ou en risque de danger, et mettent en œuvre des **accompagnements administratifs ou judiciaires**. Face à la hausse du nombre de placements décidés par le Juge des enfants, le Département engage davantage de moyens pour **assurer aux enfants les meilleures conditions de sécurité et d'épanouissement**.

3 965 * informations préoccupantes reçues par les services (+4,93 %)

1 418 * accompagnements à domicile (-8,51 %)

2 325 * placements (+5,22 %) dont

1 450 * en famille d'accueil (+1,72 %)

207 * mineurs étrangers non accompagnés (+32,42 %)

632 * assistants familiaux (+1,27 %)

Protection Maternelle et Infantile

Médecins, sages-femmes, puéricultrices, infirmiers, auxiliaires de puériculture, travailleurs médico-sociaux... assurent des missions de santé publique et de prévention. Ils délivrent également les agréments des assistants maternels du Département.

15 596 naissances (-4,21 % en 3 ans)

86 professionnels de santé

3 330 * assistants maternels

112 * ateliers parentalité

7 866 consultations (-10,21 % ; en raison d'un manque de médecins)

14 360 * bilans de santé en écoles maternelles

*Moyennes et données calculées sur la période 2021-2023

ZOOM SUR

Services publics mobiles

Le Département a équipé les professionnels de la PMI de camions adaptés pour aller vers les parents axonnais rencontrant des problèmes de mobilité et/ou d'accès aux services publics.

880 consultations médicales

330 enfants vus en consultations mobiles

ET EN 2025 ?

Pour la protection de l'enfance, face à des besoins grandissants et des services publics sur-sollicités, le Département a besoin de moyens supplémentaires pour assurer des missions obligatoires déléguées par l'État. En 2025, le Département renforce ses équipes mobiles de PMI avec **l'arrivée d'un nouveau camion** sur les routes. **Le Comité des Jeunes** poursuit également ses travaux. Cette instance permet aux enfants placés d'exprimer leurs besoins, leurs idées, et d'**être entendus** !

“ Les solidarités sont le socle de l'action départementale. Sur un territoire marqué par le chômage et un nombre important de postes non pourvus dans les entreprises, les actions d'insertion doivent permettre le retour à l'emploi. Les récentes expérimentations ont assuré une sortie positive à 31 % des personnes suivies sur le Laonnois ! Pour la protection de l'enfance, nos progrès sont notables : diversification de l'offre (placement éducatif à domicile, parrainage, mesure unique à domicile...), dialogue permanent avec les acteurs de la justice des mineurs, et un schéma de l'enfance volontaire et réaliste ! ”



Isabelle Létrillart,
vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne,
Insertion et retour à l'emploi, Famille et Protection de l'Enfance

Chantier d'insertion "Un Château Pour l'Emploi" (Château de Fère-en-Tardenois).



L'accompagnement des personnes en situation de handicap et des séniors est une compétence essentielle du Département de l'Aisne. Maintien à domicile, hébergements collectifs, aides financières et matérielles, le Département met tout en œuvre pour permettre à chacun de vivre au mieux son projet de vie, en autonomie.

AUTONOMIE



200 M€
par an consacrés
aux politiques de
l'autonomie

ZOOM SUR



Prestations d'aide sociale, prévention de la perte d'autonomie, maintien à domicile, vie en établissements ; le Département accompagne les personnes âgées et les personnes handicapées dans tous les volets de leur vie quotidienne.

Dossier unique

En 2022, le Département a mis en place **le dossier unique de Demande d'Aide à l'Autonomie**. En remplissant un seul document, l'usager peut **solliciter toutes les aides** de maintien à domicile ainsi que la Carte Mobilité Inclusion. Un seul dossier pour **simplifier les démarches** !

1 224 dossiers

Une offre d'accueil diversifiée

Le Département contribue à la **diversification de l'offre de lieux de vie adaptés aux personnes âgées et aux personnes handicapées** : accueil familial, établissements...

4 807 séniors en EHPAD (maison de retraite)
25 personnes âgées en accueil familial
119 personnes handicapées en accueil familial
70 personnes dans 8 habitats inclusifs

Schéma départemental de l'autonomie

Le Département a adopté son nouveau schéma de l'Autonomie **2024-2028** constituant une feuille de route pour 5 ans, avec **des orientations fortes** : soutien aux aidants, prévention de la perte d'autonomie, participation des personnes, simplification des parcours et des démarches...

Prévention de la perte d'autonomie

Activités physiques, moments de convivialité, ateliers de prévention ou d'information, loisirs, culture... retrouvez **les activités au programme** sur le site **ogénie.fr**. L'Aisne s'engage pour prévenir la perte d'autonomie des seniors avec des actions accessibles à tous, partout !

6 960 séniors ont participé à des actions de prévention de la perte d'autonomie

Maintien à domicile

Pour permettre aux personnes âgées et aux personnes handicapées de vivre sereinement à domicile, des solutions humaines ou matérielles sont proposées par le Département.

8 087 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile
2 182 826 heures d'aide à domicile (PA/PH)
2 314 bénéficiaires du système de téléassistance
847 bénéficiaires de portage de repas



Scannez le QR code pour découvrir les ateliers près de chez vous.

ogénie
Groupesos

Accueillant familial, pour postuler : Retrouvez le QR code en page 7

HANDICAP

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aisne (MDPH) est la structure unique auprès de laquelle enfants et adultes effectuent leurs demandes d'aide. Depuis 3 ans, des évolutions sont mises en œuvre pour **améliorer la réponse aux usagers**.

41 603
dossiers déposés
en 3 ans

2,5 mois
de délais moyen

Des demandes en augmentation

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, Allocation Adulte Handicapé, Carte Mobilité Inclusion, scolarisation adaptée, le nombre de demandes traitées par la MDPH est en constante augmentation.

En 3 ans :

41 603 dossiers déposés

149 388 décisions et avis rendus

+ 13,9 % de personnes bénéficiant d'un droit ouvert à la MDPH

51 000 personnes ont un droit ouvert à la MDPH au 01/01/2024

Amélioration des délais de traitement des demandes

5^e MDPH de France pour la rapidité des délais de traitement des dossiers

2,5 mois de délais moyen

Comité des usagers

Le Département a été l'un des premiers à créer en 2022 le comité des usagers de la MDPH de l'Aisne. L'objectif ? **Donner la parole aux usagers** afin de proposer des améliorations sur diverses thématiques (circuits du dossier, droits et prestations, aidants...).



ZOOM SUR

Scolarité

4 851 enfants scolarisés

583 enfants bénéficient d'un transport adapté

Établissement

1 226 personnes accueillies en établissements (médicalisés ou non)

7 Unités de Vie pour Personnes Handicapées Âgées

“ *Faciliter l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, participer à une société plus inclusive pour tous, être à l'écoute des personnes et de leurs aidants demeurent une priorité d'action du Département, dans un contexte de vieillissement de la population. Nous mettons en œuvre tous les moyens, financiers, matériels et humains, afin de répondre, au mieux, à l'ensemble de leurs besoins quotidiens et à leurs projets de vie.* ”



Anne Maricot,
vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne,
Autonomie, Grand âge et Handicap

ET EN 2025 ?

2025, ce sont **des politiques de l'autonomie offensives** pour permettre aux personnes de bien vieillir à domicile, d'être comme « chez elles » en établissements ou dans des habitats intermédiaires entre le domicile et l'institution. C'est **faciliter les parcours de vie**, éviter les ruptures, permettre des passerelles. C'est **soutenir l'attractivité des métiers de l'autonomie** qui sont des métiers difficiles mais essentiels pour le bien-être des personnes. 2025 c'est aussi continuer à faire entendre la voix de l'Aisne à Paris. C'est faciliter les démarches, **l'accès aux droits**, l'information. C'est **être aux côtés des aidants**, de personnes âgées et de personnes en situation de handicap.





Habitat inclusif à Montigny-sur-Crécy.

Construction et adaptation de logements, conseils énergétiques, accès au logement pour tous, prévention des expulsions, le Département met en œuvre une politique volontariste pour le logement décent des Axonais.

HABITAT ET STRATÉGIE LOGEMENT



7,3 M€
pour le Fonds de Solidarité Logement depuis 2021

Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) est destiné à aider les ménages en difficulté à accéder ou se maintenir dans un logement décent, adapté à leurs ressources et compositions familiales. Ce fonds mobilise des aides pour accéder à un logement, pour s'installer ou pour faire face à des difficultés financières, notamment pour le règlement des factures (énergie, accès internet). Il est également mobilisé dans le cadre de la prévention des expulsions.

5 174 000 €* de participation du Département

6 048 192 €* d'aides allouées

245* ménages menacés d'expulsion accompagnés

Lutte contre l'habitat indigne

Le Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) vise à faciliter, développer et coordonner le travail en réseau de l'ensemble des acteurs de la lutte contre l'habitat indigne du département. Il a abouti au déploiement de la **plateforme HISTOLOGE (<https://histologe.beta.gouv.fr/>)** permettant aux particuliers, élus ou travailleurs sociaux de **signaler un logement indigne**.

1 270* signalements enregistrés

ZOOM SUR

Soliha Aisne

Soliha (Solidaires pour l'habitat) est un réseau national d'associations au service de l'habitat dont l'antenne axonaise, sous la présidence de Jeanne Roussel, est un **partenaire clé pour le Département**. Conseils, information, recherche de financements... Soliha Aisne **conseille et accompagne les Axonais**. Durant 3 ans, le **camion de Soliha** a permis d'aller à la rencontre des seniors souhaitant **adapter leur logement au vieillissement**.

800* permanences habitat

1 019* visiteurs du camion Soliha



*Pour la période 2021-2024

OPAL

L'Office public de l'habitat de l'Aisne est le bras armé du Département en matière de solidarité pour le logement. Bailleur social, son rôle premier est de fournir des logements de qualité pour un large public, à chaque étape de la vie, en milieu urbain et rural. Il bénéficie de garanties d'emprunt du Département lui permettant d'engager des centaines de millions d'euros de travaux. Le Département mobilise 1,5 M€ par an pour la construction, l'accèsion à la propriété et l'adaptation des logements (vieillesse et handicap).

451 * logements locatifs sociaux construits ou en cours

3 016 409 € * investis



“ Notre engagement c'est le logement pour tous et à tous les moments de la vie. Nous prêtons une attention toute particulière aux personnes en situation de handicap mais aussi aux séniors, en aidant à la réalisation des aménagements permettant leur maintien à domicile. Nous voulons que les Axonais puissent accéder plus facilement à un logement décent. Ainsi nous exerçons une vigilance constante sur les questions d'habitat indigne et mettons en place des actions de lutte contre la précarité. ”

Freddy Grzeziczak,
vice-président du Conseil départemental de l'Aisne,
Habitat et stratégie logement



Chantier mené par l'OPAL à Boué.

Programme d'Intérêt Général (PIG)

Le Programme d'Intérêt Général d'amélioration de l'habitat (2019-2024) piloté par le Département permet aux ménages modestes de **financer des travaux d'amélioration** (habitat indigne, précarité énergétique) ou d'**adaptation à la perte d'autonomie**. Soliha Aisne accompagne les ménages éligibles dans le montage des dossiers.

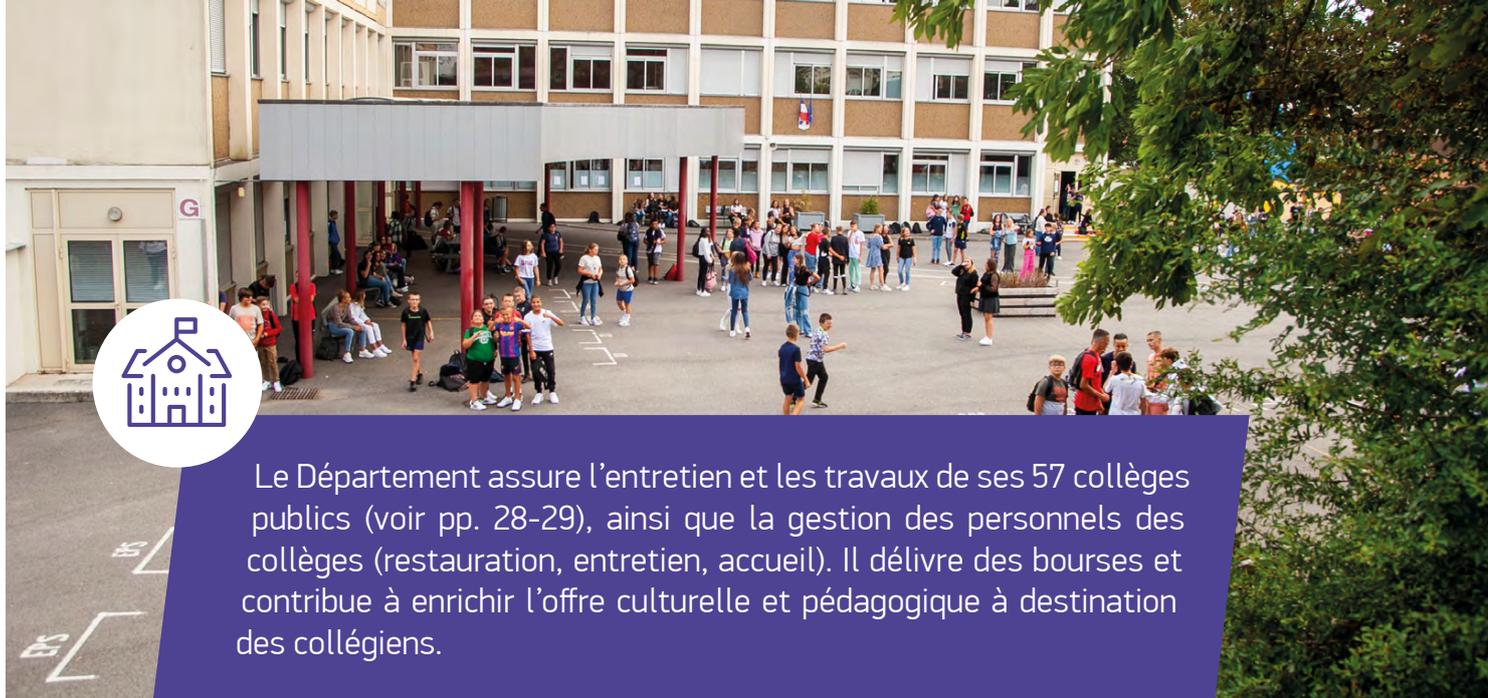
399 * logements privés adaptés à la perte d'autonomie

467 * logements réhabilités

*Pour la période 2021-2024

ET EN 2025 ?

Le Département poursuit ses missions d'**accompagnement des habitants**, avec le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) destiné aux **ménages rencontrant des difficultés**. En 2025, le Département s'engage dans le **pacte territorial France Renov'** en partenariat avec les intercommunalités qui le souhaiteront, afin d'accompagner les ménages dans leurs **projets de rénovation**. Enfin, le Département continue à soutenir les **bailleurs sociaux**, tels que l'OPAL, dans leurs **projets d'habitat inclusif, partagé et respectueux de l'environnement**.



Le Département assure l'entretien et les travaux de ses 57 collèges publics (voir pp. 28-29), ainsi que la gestion des personnels des collèges (restauration, entretien, accueil). Il délivre des bourses et contribue à enrichir l'offre culturelle et pédagogique à destination des collégiens.

COLLÈGES



19,2 M€*
pour le
fonctionnement
des collèges

Fonctionnement et équipements

Le Département finance le soutien au fonctionnement et à l'équipement des collèges. Le Conseil départemental a aussi la charge de **l'acquisition et la maintenance des infrastructures et équipements des collèges**, dont les **matériels informatiques et logiciels** nécessaires à l'enseignement et aux échanges entre membres de la communauté éducative. Les services informatiques départementaux assurent la mise à disposition de **l'Environnement Numérique de Travail (ENT "NEO") qui se décline aussi à travers NEO Pocket**, l'application mobile accessible sur smartphone et tablette. L'ENT avec NEO, c'est un accès au carnet de notes, aux devoirs et à l'emploi du temps. Parents, élèves et enseignants peuvent aussi accéder à des modules d'apprentissage, des ressources et des outils pour créer et s'échanger des contenus pédagogiques. Le Département met également à disposition **l'outil de vie scolaire Pronote et l'outil de gestion des CDI (BCDI)**, l'ensemble de ces outils numériques représente plus de **182 000 €** par an. Enfin, les services assurent aussi l'entretien et le renouvellement du parc informatique des collèges : **ordinateurs fixes et portables, tablettes, tableaux numériques, vidéoprojecteurs... pour 1,5 M€ par an.**

19,2 M€* pour la Dotation Globale de Fonctionnement des collèges

1,5 M€/an pour le renouvellement du parc informatique

54 178 comptes ENT activés (chiffres 2024)

Bourses aux collégiens

Les bourses départementales dans le 1^{er} cycle du second degré sont destinées à aider les familles à s'acquitter des **frais d'internat et de restauration**. Le Département **accompagne les familles** dans les démarches (désormais dématérialisées) : standard dédié, guide de l'utilisateur, possibilité de se rapprocher de conseillers numériques en UTAS (Unités Territoriales d'Action Sociale).

1 471 216€* pour les bourses aux collégiens
9 842 bourses individuelles

Contrat Départemental Culture et Collèges (CDCC)

Reposant sur le partenariat entre Département, rectorat et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, ces contrats favorisent **l'ouverture culturelle** des collégiens, en travaillant les matières classiques via un projet culturel (écriture d'une BD, réalisation d'un clip...).

115* projets valorisés

Collège au cinéma

Le Conseil départemental finance **les frais de transport vers les salles de cinéma** (25 000 €/an).

10 346* collégiens accompagnés

ZOOM SUR



Accueil des scolaires

Les services du Département mettent en place des moments de médiation et accueillent les scolaires sur des thématiques en lien avec leurs métiers. Histoire, patrimoine, archéologie, préservation des archives, outils numériques... de nombreux domaines sont abordés et permettent aux collégiens de vivre une **expérience pédagogique** alternative.



Scannez le QR code pour découvrir le livret des offres pédagogiques des services du Département 2024-2025.

* Sur la période 2021-2024

CITOYENNETÉ ET MÉMOIRE



2 053
Cap'Jeunes
depuis 2021

Coup de pouce avec Cap'Jeunes

Mis en place depuis 2020, Cap'Jeunes permet à des jeunes entre 16 et 21 ans d'être aidés pour financer un projet personnel (permis de conduire, ordinateur) en échange d'un **engagement dans une action citoyenne**. Ils perçoivent une **indemnité forfaitaire** de 280 € pour une période de 35 heures et 560 € pour 70 heures, financée par la collectivité d'accueil et le Département (à hauteur de 35 %).

204 collectivités depuis 2021

2 053 jeunes bénéficiaires

118 bornes mémorielles

Au-delà de 39-45, le Département souhaite montrer son attachement à perpétuer la mémoire des hommes qui se sont battus sur son territoire durant tous les conflits des deux derniers siècles : campagne napoléonienne de 1814, guerre de 1870, 1^{ère} et 2^e Guerres mondiales. **Jusqu'en 2027**, 118 bornes vont être déployées, accompagnées d'un travail de valorisation numérique par la création de story-maps.

118 bornes d'ici 2027

1 site internet dès 2025

ZOOM SUR



L'Aisne, terre de mémoire

Les collèges du Département sont régulièrement associés aux commémorations.

À l'occasion du 80^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, un projet mémoriel a été initié en commençant par la bataille de Montcornet menée par le colonel de Gaulle, avec l'œuvre mémorielle "La résilience" inaugurée par le Préfet et le président du Conseil départemental.



Photo d'archives - dispositif Cap'Jeunes - Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Quentin.

“ *Le Département est contraint de se recentrer sur ses compétences propres, suspendant des dispositifs relevant d'autres collectivités en matière d'éducation. C'est un choix fait en responsabilité. En dépit des difficultés rencontrées, le Département maintient son effort auprès de ses collégiens : les accueillir partout sur le territoire dans de bonnes conditions et encourager l'ouverture vers des ressources pédagogiques complémentaires restent notre priorité.* ”



Isabelle Ittelet,
vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne,
Collèges, jeunesse, citoyenneté et Mémoire

ET EN 2025 ?

Avec une hausse de la Dotation Globale de Fonctionnement de 600 000 € votée en octobre 2024, le Conseil départemental reste très engagé dans le domaine de l'éducation. La démographie scolaire étant en baisse depuis plusieurs années, une réflexion sera menée sur **le nombre et la sectorisation des collèges** pour adapter l'offre aux besoins du territoire. L'action citoyenne restera une priorité de l'action départementale avec **le maintien du dispositif Cap'Jeunes et la continuité de sa politique mémorielle**.



En matière d'action culturelle et de patrimoine, le Conseil départemental exerce une compétence partagée avec les communes, les intercommunalités et la Région. Il reste un acteur de premier plan pour le développement de la lecture publique et la valorisation du patrimoine sur son territoire.

ACTION CULTURELLE ET PATRIMOINE



9,6 M€
d'aide
aux partenaires
en 3 ans

Archives : numérisation et programme d'actions

L'action des Archives a été repensée en 2023 avec un nouveau **Programme Scientifique Culturel et Éducatif (PSCE)** visant à formaliser et renforcer ses missions de collecte et de conseil à destination des administrations et collectivités. La période 2021-2024 a été marquée par **une politique ambitieuse de numérisation** et mise en ligne d'archives à disposition du public (plus d'un million d'images ajoutées en 2023). L'action culturelle se diversifie : expositions, café-archives, conférences, expositions virtuelles ou hors les murs ont attiré 3 400 visiteurs pour 2022-2023.

757 000 € de budget sur 4 ans
2 224 176 visiteurs du site web
1 610 scolaires accueillis

Lecture publique

Le service Lecture publique coordonne **un réseau de 116 bibliothèques** qu'il soutient à travers des **aides à l'emploi et à la formation** ainsi que des **aides**

aux travaux. Sciences, arts visuels, arts de la parole... chaque année, une thématique sert de fil rouge à une **série d'actions pour le grand public et les scolaires.** Dans sa **lutte contre l'illettrisme**, le service décline également ces actions auprès des publics dits « éloignés » ou « empêchés ». Enfin, tous les Axonais peuvent accéder à **Relax.aisne.com** et profiter de millions de ressources en ligne (livres, musique, films...).

1,85 M€ * de budget pour le service Lecture publique (hors travaux dans les bibliothèques)

Les rendez-vous culturels

Depuis janvier 2023, le Département regroupe dans un seul livret **les actions culturelles proposées par les services du Département.** Géodomia, les Archives départementales, Aisne lecture publique, le Centre archéologique et la Caverne du Dragon organisent tout au long de l'année **diverses activités ouvertes à tous.** Conférences, visites guidées, sorties nature ou escape game sont des occasions d'échanges sur des thèmes variés : histoire, patrimoine, environnement, sport...

ZOOM SUR

Le Familistère de Guise

La participation départementale au programme Utopia est ajustée pour soutenir la valorisation culturelle et touristique de ce site emblématique. Le Département participe également au programme d'investissement.

6,27 M€ * de participation au fonctionnement du Syndicat Mixte du Familistère Godin

580 913 € * en soutien aux investissements du programme Utopia

210 901 * visiteurs

* Depuis 2021



Scannez le QR code pour découvrir le guide culturel.

Des musées attractifs

L'histoire du **Chemin des Dames** est à la portée de tous, d'un simple clic, grâce à la billetterie en ligne mise en place en 2023 **par la Caverne du Dragon**. Expositions, journées de mémoire sur le Chemin des Dames, colloque international, déploiement des bornes Aisne Terre de mémoire... des milliers de visiteurs ont pris part aux manifestations proposées par la Caverne. Dans le cadre des commémorations de la Libération, le **Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Tergnier** fait l'objet de travaux d'envergure et d'une réorganisation de sa muséographie. Accessibilité, bornes numériques, audioguides, c'est un musée entièrement repensé qui accueillera les visiteurs en 2026.

3 M€ de travaux avec un financement attendu de l'État de 2,69 M€ pour le Musée de la Résistance

153 718 visiteurs de la Caverne du Dragon de 2021 à 2024 (dont 20 % de scolaires)

2,63 M€ de participation au budget de la Caverne (sur un total de 4,15 M€) en 4 ans

L'archéologie au service du territoire

Archéologie préventive, fouilles, recherches, médiation culturelle... les archéologues du Département exercent des missions de service public. Ainsi, les équipes du Service archéologique ont établi des diagnostics et mené des fouilles sur des projets d'aménagement d'ampleur à **Soissons, Crécy-sur-Serre ou Barenton-Bugny** entre autres. À Soissons, en 2023, des fouilles Boulevard Alexandre Dumas ont révélé **une riche domus romaine** présentant un sol décoré et des éléments d'enduits muraux utilisant des pigments rares. Sans oublier la tombe dite d'Aubry de Braine de l'abbaye St-Médard de Soissons, une très belle découverte ! Les **actions de médiation culturelle** se multiplient : exposition, participations aux Journées du Patrimoine, Nuit de la Lecture, Estiv'Aisne, accueil des Journées régionales de l'archéologie des Hauts-de-France à Laon, etc.

82 diagnostics – **207** hectares

8 fouilles – **37 000 m²**

5 300 élèves et **2 200** collégiens ont participé à des actions de médiation

ZOOM SUR

Patrimoine mondial de l'UNESCO

Le 20 septembre 2023 a eu lieu l'inscription **sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO des « Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale » (front ouest)**. Neuf sites se trouvent dans l'Aisne : une belle reconnaissance, après 12 ans de travail de l'association des départements coprésidée par les présidents des Conseils départementaux de l'Aisne et de la Meuse.

139 sites (dans 13 départements et en Belgique) inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

ET EN 2025 ?

Dans le domaine de la culture, **compétence partagée**, le Département devra réduire son niveau d'accompagnement. Il poursuivra néanmoins ses efforts en les ajustant, en soutien au Familistère de Guise et au **Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Tergnier** où les travaux se poursuivent.

“ *Nous sommes dans l'obligation d'adapter notre niveau d'intervention à nos capacités financières, mais rappelons-le, dans le domaine culturel le Département n'agit pas seul et partage beaucoup de ses compétences avec d'autres collectivités et acteurs institutionnels. Nous continuerons en outre à œuvrer pour la lecture publique, pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme, et favoriser l'accès à la culture au sens large.* ”



Nicolas Rébérot,
vice-président du Conseil départemental de l'Aisne,
Action culturelle et Patrimoine

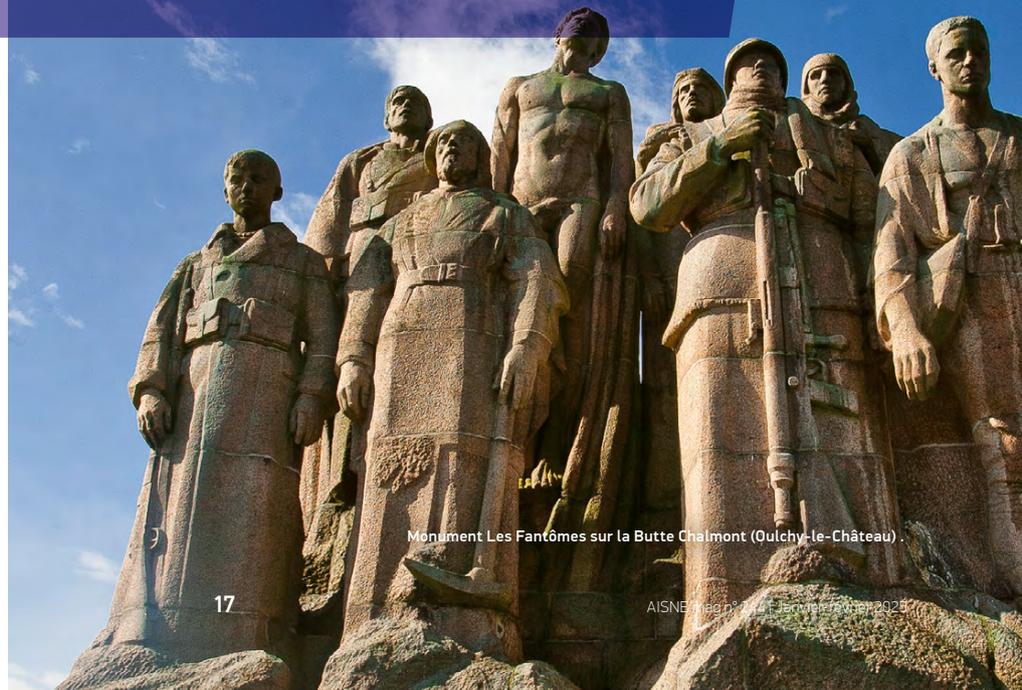
Musique et action culturelle

Sur la période **2021-2024**, le **Département a poursuivi ses partenariats** avec l'ADAMA (Association pour le Développement des Activités Musicales dans l'Aisne), les orchestres DÉMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale), les écoles de musique et associations, et les acteurs culturels et du spectacle vivant.

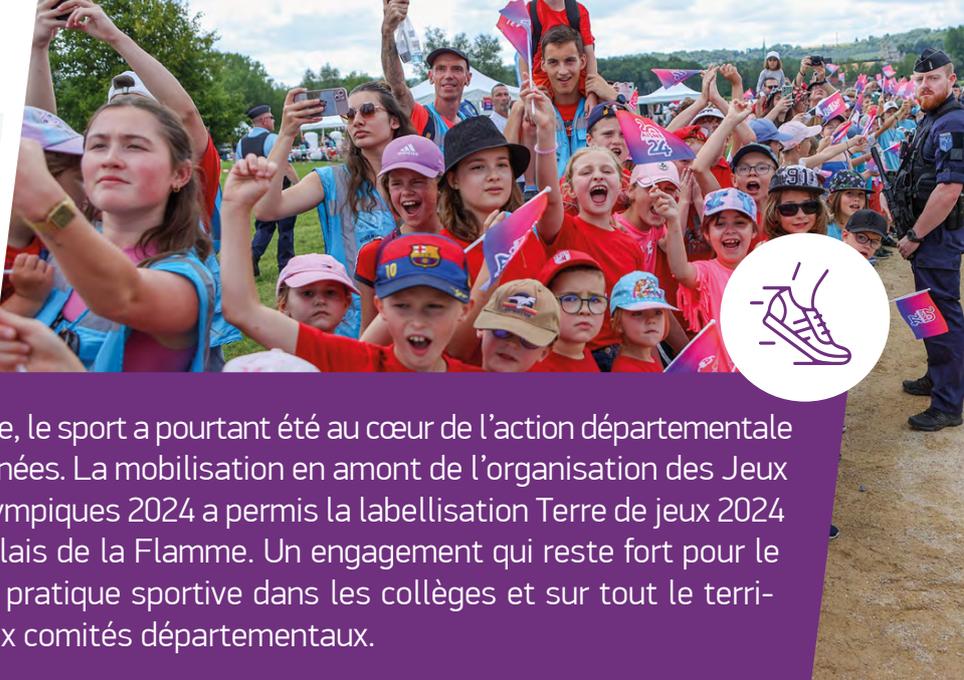
4,2 M€ pour le Schéma Musique

1,38 M€ pour les manifestations culturelles

984 200 € pour le spectacle vivant



Monument Les Fantômes sur la Butte Chalmont (Oulchy-le-Château).



Compétence partagée, le sport a pourtant été au cœur de l'action départementale ces trois dernières années. La mobilisation en amont de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 a permis la labellisation Terre de jeux 2024 et le passage des Relais de la Flamme. Un engagement qui reste fort pour le développement de la pratique sportive dans les collèges et sur tout le territoire, via le soutien aux comités départementaux.

SPORT ET TERRE DE JEUX



4,8 M€
pour la politique sportive de 2021 à 2024

65 000
spectateurs pour les Relais de la Flamme

L'Aisne, terre de jeux

Le Département de l'Aisne et les collectivités locales partenaires se sont positionnés très tôt auprès du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques **pour faire valoir les atouts de l'Aisne** : un territoire à moins d'1h de Paris et doté d'équipements sportifs de qualité aptes à accueillir des délégations étrangères en judo, haltérophilie, tir olympique et paralympique, etc.

- 8 sites sportifs labellisés Centre de Préparation aux Jeux
- 6 délégations étrangères accueillies

ZOOM SUR

Soutien aux athlètes

Avant les sélections officielles pour les JO, le Département de l'Aisne a apporté son **soutien à 8 athlètes de haut niveau** dont les résultats étaient les plus prometteurs : Sarah-Léonie Cysique (judo), Sacha Velly (natation), Perrine Delacour (golf), Victoire Berteau (cyclisme), Benoît Brunet (aviron), Didier Richard (paratir), Cédric Denuzière (paratriathlon), Cédric Nankin (rugby-fauteuil).

48 000 € en soutien à nos athlètes

La Flamme dans l'Aisne

Cet engagement s'est encore affermi **avec l'accueil du Relais de la Flamme Olympique** le 17 juillet sur 7 sites emblématiques du département (Château-Thierry, Villers-Cotterêts, Soissons, Axo'plage, Laon, Guise et Saint-Quentin) puis **du Relais de la Flamme Paralympique** le 26 août à Laon.

- 65 000** spectateurs pour les Relais de la Flamme Olympique et Paralympique
- 90** centres de loisirs accueillis sur les 7 sites du Relais le 17 juillet
- 5 000** enfants accueillis



Cap Collège Olympique

Ce dispositif, mis en œuvre en partenariat avec le **Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne** et l'ensemble des comités départementaux, a pour objectif de sensibiliser les collégiens à la **pratique sportive et aux valeurs de l'olympisme**, avec un large volet déployé vers le **parasport et l'inclusion**. Les établissements participants suivent un programme tout au long de l'année avant de se retrouver pour **une journée 100 % sport à Cap'Aisne**. La dynamique apportée par ce programme ne s'arrête pas avec Paris 2024 : le Département continuera à porter ce dispositif destiné à élargir l'horizon sportif des collégiens.

29 collèges participants en 3 ans

750 collégiens sensibilisés

Soutien au monde sportif

En dépit des difficultés budgétaires, de 2021 à 2024, **les soutiens aux clubs** ont pu être maintenus, pour le fonctionnement et pour l'équipement. Le Département, en partenariat avec le Comité Paralympique Sportif Français, s'est également engagé à accroître le nombre de clubs sportifs accessibles aux personnes en situation de handicap avec **le programme « Club inclusif »**.

964 752 € de soutien aux clubs en 3 ans

781 000 € en faveur des équipes nationales

ET EN 2025 ?

Le développement de la pratique sportive sur l'ensemble du territoire est au cœur de la politique sportive du Département, via le **soutien aux comités départementaux, manifestations sportives de dimension départementale et équipes de niveau national**. En 2025, Cap Collège Olympique se poursuit avec 8 collèges. Pour renforcer encore le volet « inclusion », l'édition 2024/2025 expérimente la **sensibilisation à la langue des signes**.

“ *Créer un engouement autour des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 était un véritable pari, qui s'inscrit dans la durée puisque les actions de sensibilisation au sport et aux sports adaptés se poursuivent aux côtés des comités départementaux. Nous continuons à agir pour le développement de la pratique sportive, partout sur le territoire. Notre soutien reste actif dans nos collèges où le programme Cap Collège Olympique se poursuit pour sensibiliser les jeunes aux bienfaits du sport et à l'inclusion, nous en sommes très fiers !* ”

Colette Blériot,
vice-président du Conseil départemental de l'Aisne,
Sport et Terre de jeux



Journée d'animations à Cap'Aisne (Chamouille) réunissant l'ensemble des collèges participants (édition 2022/2023).



Cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts. ©Prémont



Vue aérienne d'Axo'plage (Monampteuil). ©Prémont



Le développement touristique est un enjeu capital pour l'attractivité de notre territoire. Nature préservée, diversité des paysages, agriculture, riche patrimoine, le département de l'Aisne peut se réjouir d'avoir bien des atouts pour susciter l'envie et s'affirmer comme une destination séduisante.

ATTRACTIVITÉ ET TOURISME



4,5 M
de visiteurs
depuis 2021

Agence Aisne Tourisme

Le Département de l'Aisne s'appuie sur son **agence "Aisne Tourisme" pour mettre en œuvre sa stratégie de développement touristique**. L'objectif principal d'Aisne Tourisme est d'œuvrer au développement économique par le tourisme. Pour atteindre cet objectif, Aisne Tourisme s'appuie sur son équipe d'experts en ingénierie, communication et commercialisation touristiques et gère l'observatoire départemental du tourisme.

172 * journalistes accueillis

526 * articles sur l'Aisne

45 * tours-opérateurs (français, américains, allemands, anglais) proposent la destination Aisne

ZOOM SUR



Fréquentation touristique

Dans l'Aisne, **6 000 emplois** sont liés au tourisme, ce qui représente près de 5 % du total de l'emploi salarié. Chaque année, **plus de 1,5 million de visiteurs** découvrent les sites et activités proposés par l'ensemble de la filière.

3 millions de nuitées marchandes/an

30 600 lits touristiques marchands en 2024 (+ 25 % depuis 2020)

* Chiffres 2021-2024

Accompagnements des acteurs touristiques

Les clients d'Aisne Tourisme sont multiples : porteurs de projet, prestataires touristiques, territoires... Aisne Tourisme a également réalisé **des études complètes** (diagnostics, études, préconisations opérationnelles...) **pour les sites majeurs** que sont le **Familistère de Guise**, la base de loisirs **Axo'plage** et la **Caverne du Dragon**.

400 * accompagnements

650 * conseils et avis ponctuels

156 * accompagnements "Weekend Hauts-de-France" (plateforme de vente en ligne : 1,2 M€ de chiffre d'affaires direct et 3,3 M€ de chiffre d'affaires indirect pour l'Aisne)

267 accompagnements de cédants et d'investisseurs touristiques

aisne-tourisme-pro.com

Randonner dans l'Aisne

Itinéraires sécurisés, paysages verdoyants, points d'intérêts remarquables : à pied, à vélo ou en bateau, **le Département de l'Aisne offre de nombreuses possibilités d'évasion qui attirent de plus en plus de touristes !**

400 km de véloroutes voies vertes aménagés ou en projet

310 km de voies navigables

300 circuits de randonnée sur randonner.fr



Circuit des églises fortifiées de Thiérache.

Axo'plage

Base de loisirs départementale, **Axo'plage accueille chaque année des milliers de visiteurs**. Baignade, jeux familiaux, labyrinthe, mini-golf, toboggans, **aqua parc**, beach-volley, pétanque, basket-ball... **L'offre de loisirs s'étoffe** d'année en année **grâce au soutien financier du Département de l'Aisne**.

350 000 visiteurs (depuis 2022)

116 000 en moyenne/an

40 ha de parc

300 m de plage

10 ha d'espaces naturels protégés

Cap'Aisne

Propriété du Conseil départemental de l'Aisne, la base nautique **Cap'Aisne** est gérée par le Syndicat mixte de l'Ailette. Implantée sur un domaine de 6 hectares, la structure de 4 000 m² **offre de nombreuses possibilités d'activités nautiques et terrestres** (tir à l'arc, VTT, footgolf, disc-golf...) réservées aux scolaires, aux groupes sportifs et autres, et accueils de loisirs.

5 500 jeunes accueillis en 2024

1 domaine de 160 hectares

120 supports nautiques tous publics (voile et sports de pagaies)

ZOOM SUR



ESTIV'AISNE

Depuis 2022, **le Département propose gratuitement ESTIV'AISNE, son grand rendez-vous de l'été**. Le temps d'un week-end, Axo'plage accueille exposants, animations, concerts et plusieurs milliers de spectateurs ! En 2024, ce rendez-vous a connu une belle affluence puisque couplé avec le passage du Relais de la Flamme Olympique (lire en pp. 18-19), avec près de 7 000 spectateurs.

21 500 spectateurs depuis 2022

140 exposants depuis 2022

2 500 enfants (42 Accueils de Loisirs Sans Hébergement) en 2024

“ *L'agence Aisne Tourisme accompagne de nouveaux projets et assoit l'attractivité de nos principaux sites touristiques. Grâce au soutien financier du Département, notre base de loisirs Axo'plage a retrouvé une nouvelle dynamique ! En 2025, nous continuerons à agir, avec les moyens adaptés à nos capacités budgétaires. Le développement de tous nos projets, notamment du tourisme à vélo, suit un calendrier qui s'adapte également à ces contraintes.* ”

Pascal Tordeux,
vice-président du Conseil départemental de l'Aisne,
Attractivité et Tourisme



Aides au monde agricole

Le Département a poursuivi sur la période 2021-2024 ses actions en faveur de la **diversification agricole**, du développement des **circuits courts** et de la création de **valeur ajoutée des exploitations**. Pour la période **2023-2027**, l'Aisne s'est réengagé dans le soutien aux investissements améliorant la performance globale et la durabilité des filières de l'élevage et réduisant les impacts environnementaux et climatiques.

2,25 M€ mobilisés en faveur de l'agriculture depuis 4 ans

ZOOM SUR



Santé publique et environnementale

Le LDAR (Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche) œuvre pour garantir la sécurité alimentaire, la santé animale, préserver l'environnement et accompagner l'agriculture. C'est un **pôle d'expertise reconnu** pour son expérience et la technicité de son personnel.

12,5 M€ de chiffre d'affaires annuel en moyenne

35 000 clients/an en moyenne

1 500 000 analyses/an en moyenne

Vue aérienne de Cap'Aisne (Chamouille).

ET EN 2025 ?

Si le Département a décidé, au regard de ses difficultés financières, de recentrer son action sur ses compétences obligatoires, **il conservera des moyens pour le renforcement et la diversification de l'offre touristique**, un des moteurs économiques de notre territoire.



Les landes de Verigny



Le Département s'est engagé dans une politique environnementale volontaire afin de limiter son empreinte carbone et préserver la qualité de vie des Axonais et des générations futures. Depuis décembre 2021 une délibération pour la « *transition écologique et solidaire* » encadre l'action départementale pour la rendre plus compatible avec les enjeux de la transition.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



30 %
d'économies
d'énergies
en 3 ans



ZOOM SUR

Consommation d'énergie

La **télégestion**, mise en place depuis plusieurs années, dans les collèges et bâtiments départementaux permet **d'optimiser la consommation énergétique** et de réaliser de substantielles économies.

- 130 collèges et bâtiments équipés
- 30 % d'économies d'énergie
- 1 100 T de dioxyde de carbone en moins

Sensibilisation des collégiens

Dans les cantines des collèges axonais, le Département mène une politique ambitieuse et encourage les **pratiques écoresponsables**.

- Baisse des déchets par convive : **148,5 g** en 2021 contre **99,84 g** en 2024
- 1 718** élèves de 6^e sensibilisés
- 27** collèges dotés de composteurs
- 22** collèges ayant participé au Défi Zéro Gaspi depuis 2021

Climatisation durable

Pour refroidir les puissants serveurs qui équipent nos collèges, le Département a opté pour une solution durable et écologique : **les puits canadiens** (système de climatisation naturelle qui utilise la température souterraine pour assurer le refroidissement).

- 6 collèges équipés
- **80 %** de consommation électrique par rapport à un système de climatisation ordinaire

Espaces Naturels Sensibles

La richesse de notre département s'appuie également sur la beauté de ses paysages issue de **la qualité de nos milieux naturels**. Pour maintenir cet atout, la politique Espace Naturel Sensible de l'Aisne a pour ambition de **favoriser la préservation des sites recensés**.

- 117** sites sur 281 recensés connaissent des actions
- 10 050** hectares concernés

Consommer local
Développée par le Conseil départemental et accessible à tous, la plateforme **consommer-local.aisne.com** recense les producteurs locaux (légumes, viandes, produits laitiers) afin de favoriser la consommation en circuits courts.

70 producteurs et points de retraits recensés

Sensibilisation du grand public

Le Centre de ressources environnementales de l'Aisne Géodomia est un lieu d'accueil et d'échanges ouvert à tous. Son objectif ? **Informer et sensibiliser** le plus grand nombre aux enjeux du **développement durable**.

- 16 397** visiteurs de 2021 à 2023
- 30** repair'café (ateliers de réparation gratuits)
- 6 000** références (livres, CD, DVD...)
- 69** animations (sorties nature, ateliers, conférences...)

Gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et usages (ne tondre que les zones nécessaires, ne pas tailler les haies pendant la nidification...) afin de favoriser la biodiversité. **Le Département est engagé dans cette démarche pour la gestion des bords de routes, espaces verts et bâtiments**, et a élaboré en 2024 « Le Vade-mecum de gestion différenciée des espaces verts ».

18 sites d'expérimentation (dont 16 collèges)

25 ha d'espaces protégés

Voirie : évolution des pratiques

Le Département de l'Aisne fait évoluer les pratiques des services de voirie afin de **limiter leur impact environnemental** sur ses 5 500 km de voirie, 1 000 ouvrages d'art, 133 km de véloroutes et voies vertes.

5 500 km de routes départementales traités en fauchage raisonné

20 diagnostics environnementaux réalisés avant travaux

200 000 m² d'enduits mis en œuvre à froid (technique moins énergivore)

5 000 m² d'enrobés aux liants biosourcés sur la véloroute 30 reliant Vauclair à Axo'plage.

ZOOM SUR

Ecoresponsabilité

Pour réduire leur impact environnemental, **les services du Département adaptent leurs pratiques quotidiennes**. Exemple avec votre magazine, passé d'une distribution toutes boîtes (245 000 exemplaires) à une formule sur abonnement gratuit (papier ou numérique). En matière de mobilité, le Département déploie progressivement sa flotte de véhicules électriques.

70 T/an d'économies de papier

46 véhicules électriques

ABONNEZ-VOUS À AISNE'MAG, C'EST GRATUIT !



“
Les questions environnementales et climatiques deviennent de plus en plus urgentes et engagent notre responsabilité collective devant les générations futures. Nous devons transformer nos habitudes : investir dans des systèmes durables et moins énergivores, réduire nos émissions de gaz à effet de serre, anticiper les évolutions annoncées, sensibiliser le public, tout en répondant à notre devoir de service public. C'est un engagement fort de notre majorité départementale.

ET EN 2025 ?

Le Département se concentre sur ses compétences propres. Afin d'optimiser l'efficacité de ses actions et de sa politique environnementale, le Département maintient **ses engagements dans de nombreux réseaux et partenariats** (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement -présidé par Nicolas Rébéro-, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France...). Des synergies permettant de mutualiser les objectifs et moyens au service du territoire et de ses habitants. En 2025, le Département statuera sur **le schéma départemental d'alimentation en eau potable** dont le but est de préserver la qualité et la quantité de cette ressource.



Michèle Fuselier,
vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne,
Transition écologique et développement durable



Église fortifiée Notre-Dame de Plomion après restauration.



La solidarité territoriale est une priorité pour le Département. Dans le domaine de l'aménagement du territoire et des routes, les dispositifs de soutien aux communes et intercommunalités ne relèvent pas de compétences obligatoires mais permettent d'améliorer le cadre de vie des Axonais. Pour le bien-vivre dans l'Aisne, d'autres dispositifs sont déployés en matière de sécurité et de santé.

SOLIDARITÉ TERRITORIALE



177,5 M€
en soutien aux partenaires
en 4 ans

Aisne Partenariat Investissement (API)

Ce dispositif de solidarité permet au Département de soutenir les **communes** et **intercommunalités** dans leurs projets d'**aménagement du territoire**. En 2023, le dispositif API a été adapté pour inciter les collectivités à développer **des projets structurants comprenant des orientations en faveur de la transition écologique et solidaire**.

2 289 dossiers de 2021 à 2024

35,7 M€ de subventions aux communes et intercommunalités

Aisne Partenariat Voirie (APV)

Le Département propose aux collectivités d'adhérer au dispositif APV afin de soutenir **leurs opérations d'investissement en matière de voirie**. Aménagements de sécurité, couches d'enrobés, ouvrages d'art, traverses d'agglomérations, un appel à projets est lancé chaque année aux collectivités.

2 495 dossiers de 2021 à 2024

40,4 M€ de subventions notifiées

1 € de subvention génère **5 €** de travaux publics

ZOOM SUR



L'ADICA

En 2023, **l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne** a fêté ses dix ans d'exercice. Elle apporte à ses adhérents (communes, EPCI, syndicats) l'ingénierie technique opérationnelle, l'accompagnement administratif et la sécurité juridique pour faire aboutir des projets d'aménagement de voirie et d'espace public, de réparation d'ouvrage d'art, de création ou réhabilitation de bâtiments comprenant un conseil en énergie, de res-

tauration du patrimoine historique. L'ADICA dispose également de compétences sur le numérique (ENT dans les écoles, gestion des matériels) et sur certaines procédures administratives (biens vacants ou en état d'abandon manifeste, déclassement de voirie...).

658 adhérents en 2024 dont **81 %** des communes de l'Aisne

“ *Asphyxié par la non compensation des dépenses sociales que lui impose l'État, le Département fait le choix de concentrer ses moyens sur ses compétences, en essayant de ne pas mettre ses partenaires en difficulté. Nous resterons présents partout où cela est nécessaire, désireux de soutenir l'emploi local et les projets des communes. Ainsi, l'APV est maintenu puisqu'aucun dispositif de ce type n'existe pour prendre le relais. L'API est totalement réformé, excluant les thématiques relevant des dispositifs d'aides de l'État ou de la Région.* ”



François Rampelberg,
vice-président du Conseil départemental de l'Aisne,
Ruralité et Solidarité territoriale

Plan santé

L'accès aux soins est une préoccupation majeure. Dès 2020, le Département, sous l'impulsion du président Fricoteaux et de Yann Rojo, a déployé son plan santé visant à **attirer des professionnels dans l'Aisne** : primes incitatives aux internes, soutien à la formation de maîtres de stage, primes pour les étudiants ambassadeurs...

170 000 € de budget global

17 Maîtres de Stage Universitaires formés

ET EN 2025 ?

Pour ne pas mettre les collectivités en difficulté, **l'APV est reconduit**, aucun dispositif de ce type n'étant proposé par la Région ou l'État. **L'enveloppe API se resserre autour de 4 thématiques** (maisons de santé, eau potable, gymnases utilisés par les collégiens, patrimoine classé et inscrit), la Région et l'État pouvant accompagner les projets dans la plupart des autres domaines. Pour 2025, les demandes sont à déposer en ligne sur la **nouvelle plateforme* de dépôt des subventions du Département** avant le 31 janvier.

***subventions.aisne.com**



“ Les 2 400 sapeurs-pompiers axonais assurent notre sécurité contre les risques du quotidien, et doivent faire face à de nouveaux dangers, notamment liés aux changements climatiques. Le Département accompagne le SDIS dans ses nécessaires évolutions tant humaines que matérielles. C'est un service public dont nous sommes fiers ! ”

David Bobin, président du SDIS de l'Aisne



Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne (SDIS 02)

Le SDIS 02 est chargé d'organiser **la protection et le secours aux habitants**, en lien avec le préfet pour la partie opérationnelle et prévention ; et avec le Département pour les questions administratives et financières. Il est financé par **la contribution annuelle du Département** (plus de 50% du budget annuel) et **la contribution annuelle des 800 communes**. En 2024, le Département a maintenu son effort pour les pompiers de l'Aisne et n'a pas souhaité suivre les recommandations de la Chambre régionale des comptes qui préconisait une baisse de 2 M€.

Secours à la personne, lutte contre les incendies, accidents de la route, risques

de sécurité civile, prévention des risques technologiques ou naturels... **les 2 400 sapeurs-pompiers axonais, dont 70% de volontaires**, sont sur tous les fronts. Notre département compte **63 unités opérationnelles** ayant assuré **40 675 interventions en 2024**, avec une part croissante des interventions pour **événements climatiques** (inondations et coulées de boue). L'année fut également marquée par une forte mobilisation pour assurer **la sécurité liée aux Jeux et aux passages des Flammes Olympique et Paralympique**.

Ces 4 dernières années, les sapeurs-pompiers ont dû faire face à **de nouveaux**

risques : crise sanitaire COVID, inondations, sécheresses, feux d'espaces naturels et cultivés... Les pompiers axonais sont également intervenus en renfort dans d'autres départements touchés par des incendies ou inondations.

Depuis 2021

99,15 M€ de contribution du Département

143 566 interventions dont :

Secours et soins d'urgences aux personnes : **74,1 %**

Risques technologiques : **1,3 %**

Opérations diverses : **11 %**

Incendies : **8 %**

Accidents de la circulation : **5,6%**



Fibre, téléphonie, dématérialisation, services en ligne, lutte contre l'illectronisme, le Département est sur tous les fronts de la transition numérique, parfois au-delà de ses compétences obligatoires. Le Département a investi massivement pour développer une infrastructure performante, des services en ligne et des actions d'inclusion numérique pour les Axonais et l'attractivité de l'Aisne.

TRANSITION ET STRATÉGIE NUMÉRIQUE



14 012
personnes
accompagnées
depuis juin 2021

Téléphonie

En partenariat avec les services de l'État et en concertation avec les communes, le Département a mené une **campagne de déploiement de pylônes de téléphonie** afin d'offrir aux Axonais **la meilleure couverture mobile possible**, dans les zones délaissées par les opérateurs privés.

59 nouvelles antennes installées ou en cours d'installation depuis 2018

L'Aisne, territoire fibré

Conscient de l'enjeu que représente l'accès au Très Haut Débit, et à tous ses usages, le Département a mobilisé d'importants moyens financiers et confié à l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA) le déploiement de la fibre optique. **L'Aisne a fait partie des premiers départements ruraux à avoir achevé le développement de son réseau fibre** (hors zones AMII gérées directement par Orange sur Laon, Saint-Quentin et Soissons).

22 M€ investis par le Département
295 000 locaux raccordables à la fibre optique
2 Axonais sur 3 utilisent le Très Haut Débit

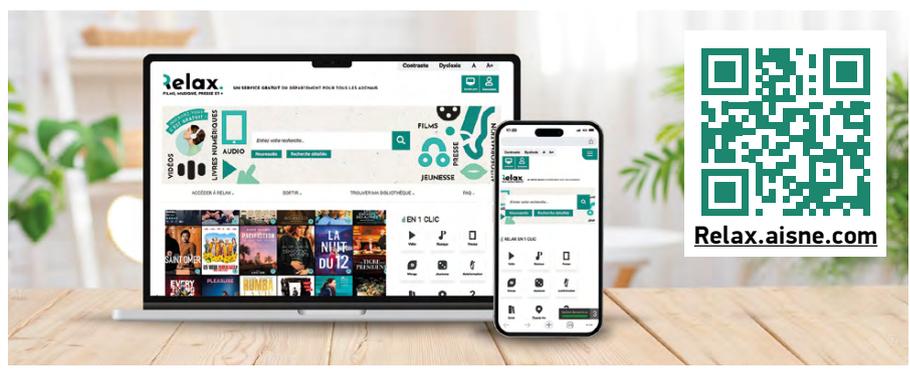
Relax, la médiathèque en ligne

Lancée en 2024, Relax est la nouvelle médiathèque en ligne du Département de l'Aisne. Elle offre **gratuitement** à tous les Axonais **un accès à de nombreuses ressources numériques** : livres, presse quotidienne, magazines, films, documents, musique, autoformation, jeux éducatifs...

4 150 inscrits à Relax
11 600 films disponibles
1 871 660 titres audios
100 520 e-books
84 245 € / an pour le Département

ZOOM SUR

1^{er} Conseil départemental du numérique
Le Département de l'Aisne a été le premier Département de France à installer un Conseil départemental du numérique dont l'objectif est de **fédérer et coordonner l'ensemble des acteurs du numérique afin de proposer des projets innovants** répondant aux besoins de la population. En 2024, il a contribué à la feuille de route Aisne Numérique Ensemble, co-portée par le Département et la Préfecture, un programme d'actions de 2025 à 2027.





Remise du prestigieux Prix SIG d'Esri France au Département de l'Aisne en octobre 2023.

Inclusion numérique

Les conseillers numériques du Département accompagnent les Axonais pour monter en compétence et gagner en aisance sur le numérique : prise en main des outils, gestion des courriels, démarches en ligne, sécurité, identité numérique, temps d'écran, numérique culturel... **partout sur le territoire**, dans les UTAS, certaines bibliothèques, salles communales, pour des publics variés, en individuel ou en groupe.

14 conseillers numériques*

14 012 personnes accompagnées
(de juin 2021 à fin novembre 2024)

1 870 ateliers

Accompagnement des usages numériques

Le service SIG (Système d'Information Géographique) du Département propose aux collèves des outils de cartographies et d'analyses de données à visée pédagogique. Ces agents accompagnent les collégiens dans la construction de projets cartographiques, sur diverses thématiques, comme l'histoire du Chemin des Dames ou le parcours de la Flamme dans l'Aisne. En 2023, **l'Aisne est le 1^{er} Département à avoir reçu le Prix SIG d'Esri France** (photo ci-dessus).

1 300 collégiens accompagnés

20 collèves équipés d'outils cartographiques

“ L'action du Département est déterminante sur un territoire rural marqué par le manque d'engagement des opérateurs privés. Grâce à l'effort financier et la volonté de notre assemblée, l'Aisne est l'un des premiers territoires 100 % fibré !

Nous sommes également très fiers de notre plateforme de médiathèque en ligne baptisée « Relax » comprenant des millions de ressources, livres, musique, films, presse, etc. Favorisant l'accès à la culture, c'est aussi un moyen de soutenir le pouvoir d'achat des Axonais puisque la plateforme, gratuite, permet à chaque foyer d'économiser plusieurs dizaines d'euros par mois. ”



Thomas Dubebout,
vice-président du Conseil départemental de l'Aisne,
Transition et stratégie numérique

ZOOM SUR



Dématérialisation des demandes

Rapides, simples et efficaces, les démarches en ligne se généralisent ! Le Département a développé **une plateforme de demandes d'aides et de subventions** qui permet le dépôt et le suivi des demandes par les usagers (grand public, associations, collectivités...). Exemple avec les bourses aux collégiens : les demandes se font désormais en ligne et en quelques clics !

subventions.aisne.com

ET EN 2025 ?

Le Département peut désormais utiliser toute l'infrastructure fibre pour développer des services dématérialisés et des ressources en ligne accessibles à tous les Axonais. Parallèlement, **le Département accompagne les publics en difficulté avec l'outil numérique**, afin qu'aucun Axonais ne rate le virage de la transition numérique.

*opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique
www.conseiller-numerique.gouv.fr



Le Conseil départemental gère 57 collèges publics et pilote à ce titre l'entretien des bâtiments, les travaux de rénovation, de modernisation, de réhabilitation ou de reconstruction. Le Département est également responsable en matière de voirie, assurant l'entretien des 5 500 km de routes départementales et d'un millier d'ouvrages d'art.

ÉQUIPEMENTS DÉPARTEMENTAUX ET INFRASTRUCTURES



Grands travaux dans les collèges

Fournir aux **27 000 collégiens de l'Aisne** un environnement sécurisé, performant sur le plan énergétique et **offrant les meilleures conditions d'étude** est une priorité pour le Département. Désimperméabilisations des sols, isolation extérieure, refroidissement économe des serveurs informatiques, pose de panneaux photovoltaïques... des chantiers d'ampleur ont été menés ces trois dernières années, à commencer par la **reconstruction de l'externat et de l'administration du collège de la Faye à Condé-en-Brie** (12 M€ TTC). Des travaux importants ont également concerné

le **collège Condorcet de Vervins** afin de répondre aux attentes du **label « internat d'excellence »** (1,9 M€). Au **collège Anne de Montmorency de Fère-en-Tardenois**, la refonte énergétique a nécessité l'installation d'une pompe à chaleur haute performance (1,7 M€) et la demi-pension du **collège Maurice Wajsfelner de Cuffies** a été réhabilitée (2,23 M€).

38,9 M€ de travaux et équipements dans les collèges depuis 2021
12 M€ pour la reconstruction du collège de Condé-en-Brie



Ventes immobilières

Le Conseil départemental procède régulièrement à la **mise en vente ou en location de biens immobiliers qui ne sont plus utilisés**. Anciennes gendarmeries, centres d'exploitations, terrains à bâtir, immeubles... les ventes réalisées ont eu un impact bénéfique sur les recettes de la collectivité ces trois dernières années.

3,97 M€ de recettes depuis 2021

Scannez le QR code ou retrouvez les biens mis en vente sur [aisne.com](https://www.aisne.com), rubrique le Conseil départemental, ventes immobilières.



Routes et ponts

Les équipes de la voirie départementale sont quotidiennement au chevet des routes dont elles assurent la **mise en sécurité et la modernisation** (fauchage, renouvellement des couches de roulement), avec la volonté de réduire leur impact environnemental (lire en pages 22-23). Des aménagements routiers d'importance sont réalisés **pour la sécurité** des usagers, à l'image du **giratoire de Villeneuve-sur-Aisne** sur la RD925 qui permet de sécuriser l'entrée de l'agglomération tout en facilitant l'accès à la nouvelle zone d'activité (400 000 € dont 150 000 € HT financés par le Département). Des contrôles périodiques sont menés sur **un patrimoine de plus de 1 000 ponts** dont un grand nombre datent des années 1940. Des opérations d'urgence peuvent aussi intervenir, comme après l'effondrement de la chaussée sur **le pont de Rozières-sur-Crise** lors d'une crue en juillet 2022, remis en service 4 mois plus tard (256 000 €). Le Département était aussi maître d'ouvrage du chantier du **pont de Vaux de Laon**, pont sur voies ferrées construit en 1926, un chantier emblématique de **4 M€ dont 2,6 M€ versés par le Département**.

84 M€ pour la voirie depuis 2021

4 M€ pour la rénovation du pont de Vaux

ZOOM SUR



La viabilité hivernale évolue

Les épisodes de grand froid sont plus rares et les solutions de travail à distance changent le comportement des usagers lors des épisodes neigeux. Il y a moins de véhicules sur les routes et le nombre de circuits de traitement, couvrant toujours l'intégralité des routes départementales, a été optimisé à 41 en les réinternalisant tous.

200 000 € d'économies par an sont envisagées à travers cette optimisation.

inforoutes.aisne.com

ET EN 2025 ?

Le Département doit **adapter ses investissements à ses moyens d'action**. En matière de routes comme de bâtiments, certaines opérations devront être reportées ou adaptées à ces nouvelles contraintes, tout en maintenant un haut niveau d'exigence à l'image du **nouveau collège de Condé-en-Brie qui sera mis en service en février 2025**. Face à la baisse de la démographie scolaire, l'assemblée se penchera également sur la question du nombre de collèges dans le Département.

“ *Nos efforts restent constants sur la modernisation du réseau routier et sur la qualité des équipements à construire ou à réhabiliter pour les collégiens. Les contraintes budgétaires nous amènent à rechercher des solutions d'optimisation tout en maintenant nos engagements sur la qualité des réalisations à mener, tant pour l'excellence de nos collèges que pour la sécurité des usagers de la route.* ”



Mathieu Fraise,
vice-président du Conseil départemental de l'Aisne,
Équipements départementaux et Infrastructures



Vue du pont de Vaux de Laon à la fin du chantier de restauration (automne 2023).



PIERRE-JEAN VERZELEN

Président du groupe
L'Aisne en action

CONTACT

06 74 36 91 01
pjverzelen@gmail.com



THOMAS DUDEBOUT

Président du groupe
L'Aisne Terre innovante

CONTACT

06 78 55 48 92
tdudebout@aisne.fr

LES SOLIDARITÉS EN ACTION

Depuis trois ans, **nous agissons au quotidien pour soutenir les solidarités**. Concrètement, depuis 2021, les délais de traitement des dossiers MDPH ont considérablement diminué. Aujourd'hui, dans l'Aisne, il y a en moyenne 2,3 mois de délai contre 4,7 au niveau national. Nous savons qu'ils sont toujours trop longs pour les familles dans l'attente mais nous faisons au mieux avec nos moyens.

Le vieillissement de la population est le défi numéro 1 des générations à venir. En 2050, les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront près de 30% de la population Axonaise. Actuellement, 8 785 personnes bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile et le Département s'investit quotidiennement pour les accompagner au mieux.

Le Département s'engage avec détermination auprès des familles qui sont touchées par le handicap. En 2025, nous continuerons à faire vivre concrètement les solidarités.



L' AISNE EN ACTION

Sarah Batonnet (Vic-sur-Aisne) - Marie-Françoise Bertrand (Vervins) - Colette Blériot (Saint-Quentin-1) - Roselyne Cail (Guise) - Françoise Champenois (Soissons-1) - Carole Deruy (Fère-en-Tardenois) - Jocelyne Dogna (Saint-Quentin-3) - Mathieu Fraise (Laon-1) - Nicolas Fricoteaux (Vervins) - Freddy Grzeziczak (Saint-Quentin-3) - Isabelle Ittelet (Marle) - Patrice Lazaro (Villers-Cotterêts) - Stéphane Linier (Ribemont) - Jean-Pierre Locquet (Saint-Quentin-1) - Mélanie Nicolas (Hirson) - François Rampelberg (Fère-en-Tardenois) - Nicolas Rébérot (Vic-sur-Aisne) - Jeanne Roussel (Villers-Cotterêts) - Pascal Tordeux (Soissons-1) - Pierre-Jean Verzelen (Marle)

UN DÉPARTEMENT MOTEUR

Acteur central dans l'aménagement et le développement de notre territoire, notre majorité agit chaque jour avec responsabilité pour améliorer le quotidien de chaque Axonais :

Le déploiement de la fibre, c'est grâce au Département.

La rénovation des églises dans vos communes, c'est avec le Département.

Les rénovations des routes communales, c'est avec le soutien du Département.

L'accès à des outils numériques pour permettre aux jeunes d'étudier, c'est financé par le Département.

En dépit des difficultés imposées par un État qui ne donne pas les moyens nécessaires pour assumer les compétences qu'il nous confie, notre Département œuvre avec constance et détermination. Nous poursuivons l'aménagement de notre territoire et restons un moteur indispensable pour bâtir un avenir ambitieux et dynamique pour tous les Axonais.

Nous vous adressons nos vœux chaleureux pour cette nouvelle année, placée sous le signe de l'engagement et de la réussite collective.



L' AISNE TERRE INNOVANTE

David Bobin (Soissons-2) - Thomas Dubebout (Saint-Quentin-2) - Jérôme Duverdiere (Hirson) - Pascale Gruny (Saint-Quentin-2) - Véronique Lebeau (Ribemont) - Isabelle Létrillart (Soissons-2) - Delphine Molet (Bohain-en-Vermandois) - Paul Mougnot (Villeneuve-sur-Aisne) - Coralie Venet (Villeneuve-sur-Aisne)



**SÉBASTIEN
EUGÈNE**

Président du groupe
*L'Aisne progressiste
et solidaire*

CONTACT

03 23 24 60 20
seugene@aisne.fr

L'URGENCE DES COMPROMIS NATIONAUX POUR SAUVER LES SOLIDARITÉS

La censure du gouvernement a plus encore plongé notre pays dans l'incertitude, impactant les collectivités territoriales et particulièrement les Départements.

Or, **affaiblir les Départements c'est renoncer aux solidarités** envers les communes tout autant qu'à la lutte contre les inégalités et au soutien des personnes les plus fragiles (enfants, seniors, situations d'handicap...).

Le gouvernement précédent était **trop déséquilibré en raison de l'absence de la gauche républicaine et social-démocrate**. Celle-ci a accepté de discuter et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Face au risque d'ingouvernabilité lié à la montée des extrêmes, **notre groupe social-démocrate avait fait le choix courageux d'une grande coalition départementale**.

Critiquée par certains, cette démarche a pourtant permis de préserver une gouvernance départementale stable et efficace. **Cette logique est reprise au niveau national : tant mieux !**



L' AISNE PROGRESSISTE ET SOLIDAIRE

Hugues Cochet (Guise) - Dominique Duclos (Essômes-sur-Marne)
Sébastien Eugène (Château-Thierry) - Michèle Fuselier (Château-Thierry) - Anne Maricot (Essômes-sur-Marne) - Yann Rojo (Bohain-en-Vermandois) - Annie Tujek (Laon-1)



**AURÉLIEN
GALL**

Président du groupe
*L'Aisne en commun
Gauche - Écologie*

CONTACT

07 80 06 68 16
agall@aisne.fr

VAINS ESPOIRS 2024. QUE SERA 2025 ?

Chers axonaises et axonais

En ce début d'année 2025, nous vous adressons nos vœux les plus sincères.

L'année 2024 a été une année difficile pour notre département avec son lot de promesses non tenues. **Le Président se prenait pour un dynamiteur, prêt à rendre les clés si rien ne se passait ... Et aucun euro supplémentaire n'est venu abonder son budget !**

Ces gesticulations, **malgré la présence de deux sénateurs dans la majorité, n'ont abouti qu'à des résultats décevants**.

Des signaux de fumée qui, à la fin, se sont donc transformés en pétards mouillés.

Les besoins de notre département sont nombreux, mais la majorité accentue la fracture sociale : fin des aides aux missions locales et foyers jeunes travailleurs, ouverture de l'aide à domicile à la concurrence fragilisant ainsi les plus vulnérables, et quasi fin des subventions aux associations et collectivités.

Nous resterons à vos côtés pour défendre notre territoire, porter vos attentes face aux défis actuels.



L' AISNE EN COMMUN - GAUCHE - ÉCOLOGIE

Thierry Delerot (Laon 2) - Aurélien Gall (Tergnier) - Brigitte Fournié-Turquin (Laon-2) - Mario Lirussi (Chauny) - Fabienne Marchionni (Chauny) - Caroline Varlet-Chénot (Tergnier)



2025

UN SEUL VŒU

POUVOIR CONTINUER D'AGIR POUR VOUS !

